N° 2160 — 6e Année | CINQ CENTIMES | Samedi 30 Juin 1894

L'ALENER DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

REDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue de Soubise, 21 — TOURCOING, rue VERTE, 46

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Un mois, 1 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
Abonnements continus sans avis contraire.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES..... 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS..... 0 fr. 75 —
LOCALES..... 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

TÉLÉPHONE

Palinodies Cléricales

Nous ne croyons pas que dans l'histoire de nos luttes politiques il y ait trace de palinodies aussi scandaleuses que celle dont les cléricaux nous donnent aujourd'hui le spectacle.

Ces gens qui pendant vingt-cinq ans ont combattu la République avec l'acharnement et la haine que l'on sait, qui couvraient le régime républicain de leurs outrages et de leurs injures, qui s'opposaient systématiquement à l'adoption de toutes les mesures démocratiques, au vote de toutes les lois de progrès et de réformes sociales, ne se contentent plus de se prétendre républicains, démocrates, amis des travailleurs.

Il ne leur suffit plus de se parer d'étiquettes mensongères, de crier, du bout des lèvres : vive la République ! et de chanter la *Marseillaise*, autrefois si honnie par eux !

Ils poussent l'audace jusqu'à se cacher hypocritement derrière des républicains dont ils étaient, hier encore, les adversaires, et, qui plus est, les méprisables laudateurs !

Ils se réclament de M. Carnot, de M. Casimir-Périer. Et le candidat réactionnaire du canton sud-ouest de Lille, cet illustre inconnu que les jésuites ont imposé à la section cléricale lilloise, n'a pas craint de s'autoriser la plus grande partie d'un de ses discours, dans les réunions privées où il se produit, à l'éloge de M. Carnot, au panégyrique de sa haute intégrité, de sa bienveillance, de sa générosité, de toutes les qualités qui distinguaient le digne citoyen que la France vient de perdre.

Et la *Dépêche-Nouvelliste* célèbre en termes démocratiques l'élévation de M. Casimir-Périer à la présidence de la République. Elle ose présenter son candidat M. Lemière comme le représentant de la nouvelle politique de l'Elysée, dont M. Maguart serait nécessairement l'irréfutable ennemi.

C'est, en vérité, trop de cynisme et trop de turlupinerie.

Et il convient de rappeler ces cléricaux à la pudeur, au souvenir de leurs anciennes invectives, de leurs récentes injures même, à l'adresse des hommes dont ils essaient de se faire aujourd'hui un pavillon pour couvrir leurs sentiments rétrogrades, leurs passions anti-républicaines.

Ce n'est pas à une date éloignée, c'est il y a un an à peine que la *Dépêche* dirigeait contre M. Carnot les imputations les plus odieuses et les plus infâmes.

Sous la signature de son rédacteur en chef M. Henri Langlais, elle lui reprochait de s'être opposé aux poursuites contre les administrateurs du Panama. Elle l'accusait, dans un télégramme qui fit quelque bruit, et qui eut l'honneur d'un démenti de l'Elysée, de s'être prévalu d'une intégrité non justifiée en laissant croire qu'il avait refusé, étant ministre des finances, de supprimer les frais d'enregistrement dans la fameuse affaire des guanos du Pérou.

On raconte aujourd'hui, disait-elle, qu'après avoir refusé le matin la requête patronnée par M. Wilson, M. Sadi Carnot faisait verser, le soir même, au sieur Wilson, les 70.000 francs montant de ces frais, par un grand établissement financier sur lequel le gouvernement exerce son droit de contrôle. M. Sadi Carnot, ministre des finances, tenait beaucoup, au fond, à ne pas avoir M. Wilson pour adversaire.

Voilà de pareilles ignobles calomnies la *Dépêche* ne craignait pas, l'année dernière, de chercher à salir la réputation du Président de la République.

Et ce qui concerne M. Casimir-Périer, si la *Dépêche* a mettre plus de cette réserve relative, si nous ne relevons pas d'injures à son adresse dans ses derniers numéros — nous en discernons peut-être quelques-unes — nous en voici, en revanche, comment s'exprimaient ces mêmes feuilles, de la *Croix du Nord*, au lendemain de la chute de l'ancien président du Conseil.

Les articles de la *Croix du Nord* ne sont ni moins orthodoxes, ni moins autorisés que ceux de la *Dépêche*.

Ce sont, en effet, des prêtres, ces scribes de la Croix du Nord. Celui-ci se réclame d'eux. Ils représentent, d'une façon plus directe, le parti des jésuites des nattes, les patrons, ceux dont il est l'interprète et le porte-parole.

Eh ! bien, quand le président Casimir-Périer fut renversé, la *Croix du Nord* publia un article intitulé : *C'est bien fait !*

Et ces commentaires de la Croix nullement, ils venaient de s'écrire : n'étaient qu'un tissu d'injures grossières — comme en savent seuls trouver les ecclésiastiques de cette feuille — à l'adresse du chef du gouvernement démissionnaire.

Le portrait tracé par la *Croix du N.* du Casimir-Périer ministre, et, à l'heure où ses collègues assistaient à son départ, jouissant dans les bureaux du nouvel Elysée de la République.

Gauchet avec [illegible] crottée aux doigts, [illegible] gravité, faisant claquer [illegible] avec la brutalité d'un CHARRETIER et la raideur composée d'un écuyer de cirque, écrasant les doigts de ceux à qui, dans un moment d'abandon, il avait tendu la main, donnant des surnoms grossiers pour faire oublier ses tapes amicales, secrétire SANS COURAGE, honnête SANS SINCERITÉ, serviteur [illegible] DÉDAIGNEUX DU PEUPLE, [illegible] de la moralité, des m[illegible], DÉPLAISANT A TOUS, N'INSPIRANT DE CONFIANCE A PERSONNE, voilà l'homme qui présidait le gouvernement tombé au milieu des applaudissements DE DROITE et de gauche.

Le reste de l'article ranchissait encore sur ces invectives.

« Ennemi pour ennemi, déclarait la « *Croix du Nord*, nous aimons mieux un « franc qu'un HYPOCRITE. »

Et s'en prenant au « BADOIS » Spuller, elle lui reprochait d'avoir CAMBRIOLÉ à l'archevêché de Lyon et dans les presbytères.

La conclusion était digne des passages que nous venons de citer : « Voilà pourquoi, s'écriait d'un ton inspiré le journal clérical, le remercie Jeanne d'Arc d'avoir si gentiment honté dehors un « mielleux CHENAPANS. Voilà Casimir-« Spuller GIFFLES et par terre. C'est bien « fait ! »

Nous le demandons à tous les honnêtes gens, à tous les citoyens qui ont une conviction sincère qui obéissent à des idées et à des principes : n'est-il pas vraiment écœurant de voir des gens qui naguère encore outrageaient aussi indignement M. Carnot et M. Casimir-Périer venir aujourd'hui, pour les besoins de leur cause électorale, se réclamer de ces hommes politiques, parler d'eux en termes jésuitiquement étoilés, et exploiter des noms qu'ils ne devraient prononcer que le rougeau au front ?

D'aussi honteuses palinodies, nous le disions au début de cet article, sont inouies dans l'histoire de nos luttes politiques françaises.

Et, à quelque parti qu'on appartienne, on ne peut éprouver pour les politiciens qui, à l'occasion, avec une absence aussi totale de vergogne, une réputation profonde, dont les électeurs du canton Sud-Ouest de Lille le feront certainement dimanche les interprètes indignés et vengeurs.

Georges ROBERT.

La famille Casimir-Périer

Comme nous l'avons dit hier, M. Casimir-Périer, président de la République, est fils de M. Casimir-Périer, président du Conseil des ministres de M. Thiers, et petit-fils de M. Casimir-Périer, président du conseil des ministres de Louis-Philippe.

La famille Périer est originaire de Meys en Dauphiné.

Le premier Périer dont les annales dauphinoises aient conservé le nom était notaire, vivait au 16e siècle et habitait le village de Lans, autre petite ville, si ses plus près de Grenoble. Il eut un fils, Jacques, qui fit le négoce à Lyon et à Grenoble, où il mourut, vers la fin du dix-huitième siècle, laissant trois enfants et 600.000 livres tournois, dont 400.000 furent attribués, au vaut l'usage d'aîné, à Pierre, Claude, et 100.000 à chacun des deux autres.

Claude, né à Grenoble en 1742, se livra au commerce des mousselines et des articles de la Suisse et des Indes, et, en ses heures de loisir, il cultiva les lettres, et, de fort lucratives. Son frère Augustin, devenu directeur de la Compagnie des Indes, leur donna une extension plus grande encore. En 1775, Claude, richissime, acheta du duc de Villeroy, dernier héritier de ses Crécqui-Lesdiguières, le royal château de Vizille, que le président de la République possède encore.

Il se mit en mesure de devenir noble, et acheta la survivance d'une charge de conseiller au Parlement de Grenoble ; mais le titulaire ne mourut que pendant la Révolution, après la suppression des Parlements.

Tout le monde sait que Claude Périer devint son château de Vizille un des chefs de Grenoble utile par élit royal, et aux Etats du Dauphiné en 1788. C'est de cette époque que date son amitié pour Mounier et Barnave.

Claude eut de ses enfants deux fils : Augustin, Alexandre, Casimir, Amédée, Sophie, Camille, Adélaïde, Pauline, Mme Sauvage de Rolin et Mme Sauvage de Rolin et Mme Camille Teisseire.

Six des fils de Claude et ses deux gendres ont été députés sous la Restauration et le gouvernement de Juillet. Augustin a été pair de France sous ce dernier régime, et le frère de Casimir Périer, Alexandre, le grand père du président actuel de la République.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT

Casimir Périer Intime

M. Casimir Périer passait la plus grande partie de ses vacances annuelles dans son château de Pont-sur-Seine.

Il est, en somme, à 1 m. 40 s. ce château de Pont-sur-Seine. On ne peut le considérer comme une grande et confortable habitation bourgeoise, un peu basse, plutôt que c'est une gentilhommière. Il ne date d'ailleurs que du commencement de ce siècle ; mais il a été bâti sur l'emplacement d'une ancienne demeure féodale, détruite lors de la Révolution.

La manière d'être et le train d'existence des Périer se distingue d'ailleurs plutôt par une simplicité élégante, bien loin, en tout cas, par l'exagération du luxe dans aucun sens. Leurs attelages sont irréprochables et soignés sans prétendre à un éclat particulier. Avant d'être appelé à la présidence du conseil et à la présidence de la Chambre, M. Casimir-Périer habitait dans un hôtel de dimensions moyennes, situé à l'angle de la place de l'Etats-Unis, où demeure encore sa veuve. Son fils, qui a quatorze ans, suit, en qualité d'externe, les cours du lycée Janson-de-Sailly.

Mme Casimir-Périer était la vous-tête de son mari. Elle reposa il y a environ vingt et un ans, d'ayant passé trente ans, dix-sept ou dix-huit ans. Il lui arrivait jadis aux avoir d'assez [illegible] ; elle était [illegible] aujourd'hui une ravissante Giselle de douze à treize ans. Mme Casimir-Périer est très-heureusement reputée pour la distinction de sa personne, pour la beauté, son élégance et l'esprit [illegible] [illegible] [illegible]